

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Avril 2018

Ouverture de la séance à 20 H 35 – 10 conseillers présents (Christian PIERRE absent excusé)

⇒ Ordre du jour :

1°) Vote et approbation du Budget Primitif 2017 du service EAU :

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité, vote et approuve le budget du Service Eau pour l'exercice 2018 tel que résumé ci-dessous :

	<u>Dépenses</u> :	<u>Recettes</u> :
<u>Section d'exploitation</u> :	25 062,00 €	25 062,00 €
<u>Section d'investissement</u> :	41 940,48 €	41 940,48 €

2°) Vote des taux des taxes locales :

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité, décide, pour cette année encore, de ne pas modifier les taux pour 2018 qui restent respectivement à **6,53 %** pour la taxe d'habitation, **17,38 %** pour le foncier bâti et **66,06 %** pour le foncier non bâti.

3°) Approbation du projet d'Aménagement du plateau des Granges :

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de l'important débroussaillage du plateau des Granges et, compte tenu de son importance, décide de l'inscrire en Investissement du budget primitif 2018. La demande de subvention par l'intermédiaire de Natura 2000 va être effectuée (programme FEADER – 100% du HT).

4°) Vote et approbation du Budget Primitif 2018 de la COMMUNE :

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité, vote et approuve le budget de la commune pour l'exercice 2018 tel que résumé ci-dessous :

	<u>Dépenses</u> :	<u>Recettes</u> :
<u>Section de fonctionnement</u>	270 515,32 €	270 515,32 €
<u>Section d'investissement</u>	149 300,30 €	180 146,30 €

Les recettes d'investissement étant supérieures aux dépenses, le budget est donc voté en suréquilibre pour 2018.

5°) Modification du bénéfice de la location de la salle des fêtes :

Les résultats du budget de la Commune pour 2017 étant meilleurs, Mr le Maire propose donc, après l'avis favorable donné par les membres du CCAS, d'affecter à nouveau le produit annuel de la location de la salle des fêtes au budget du CCAS. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

6°) Affectation de la salle des fêtes comme salle de célébration des mariages :

L'actuelle salle des mariages de la mairie est quelques fois trop petite. Le maire propose d'affecter la salle des fêtes comme salle de célébration des mariages chaque fois que du fait du nombre de personnes présentes, cette utilisation sera nécessaire. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

7°) Déclassement d'une partie du domaine public :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite à la vente de la « Maison André, l'acquéreur du bâtiment, qui ne dispose d'aucun terrain, a demandé la cession par la Commune d'une petite partie du terrain situé au Sud du bâtiment, approximative de 15 à 20 m², afin d'avoir un accès privé au niveau le plus bas du bâtiment. Le Conseil Municipal, après discussion, accepte de déclasser du domaine public le terrain concerné, à condition qu'il ne dépasse pas la limite de la propriété voisine (Section C N°20). Le Maire précise qu'il n'est pas nécessaire d'organiser une enquête publique préalable (Art. L141-3 du Code de la Voirie Routière) dans la mesure où la partie du domaine public concernée n'est pas utilisée comme voie de circulation.

⇒ Questions et informations diverses :

- **Réunion publique à Faucon** : un peu plus animée qu'à Jausiers, cette dernière s'est déroulée dans une ambiance d'échanges constructifs.
- **Actes de vente** : le premier a été signé, les autres doivent l'être prochainement
- **Contrôle de vitesse** : une opération de contrôle a été menée avec les services de Gendarmerie, une autre opération de prévention sera organisée prochainement.
- **Repas des anciens** : Mr le Maire tient à remercier les membres du CCAS pour l'organisation de cette conviviale rencontre.
- **Travaux sur les chapelles de St Flavy et de Bouzoulières** : un rendez-vous est fixé le 19.04.2018 avec l'Architecte des Bâtiments de France.
- **Cérémonie du 8 Mai** : une réunion de préparation est prévue en Sous-Préfecture.
- **Transport scolaire** : une réunion va être provoquée avec l'Inspectrice de l'Education Nationale, la Région gestionnaire du circuit, les directeurs d'école et les Maires de Barcelonnette, Jausiers et Faucon.
- **Le Cercle** : l'assemblée générale est fixée au Dimanche 15 Avril 2018.
- **ANEM** : lors de la réunion prévue le 26 Avril 2018 à Forcalquier, les dossiers urgents de la vallée, notamment celui de la Rochaille, seront évoqués.

La séance est levée à 22h45

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 14 Mai 2018 à 20 h 30